



**ITSRA  
HALTE A LA RÉPRESSION  
ARRÊT DE TOUTES LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES ET JUDICIAIRE  
SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS**

**LA DIRECTION PERSISTE ET SIGNE !!!**

**APRÈS DEUX MISES À PIED, UNE « OBSERVATION » ET UN AVERTISSEMENT, C'EST À PRÉSENT UNE COLLÈGUE QUI A REÇU UNE LETTRE LUI SIGNIFIANT SON LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE !!!**

**Parmi les « griefs » qui lui sont reprochés il en est un qui ne fait que confirmer les intentions annoncées précédemment par la direction : sanctionner les salariés grévistes !!!!**

**IL LUI EST REPROCHÉ UN ABANDON DE POSTE, LE 7 NOVEMBRE, ALORS QUE NOUS ÉTIIONS EN GRÈVE !!!!!  
EN RÉALITÉ, C'EST UN LICENCIEMENT POUR FAIT DE GRÈVE !!!**

**Notre seule faute, c'est de persister à défendre nos conditions de travail par la grève et la manifestation ! C'est de l'avoir fait avec nos organisations syndicales, pour faire valoir nos revendications !**

**La direction a été jusque « suspendre » les 3 derniers entretiens qu'elle avait prévus, concernant notamment 2 salariés protégés en les conditionnant à l'issue des négociations (sic). Un moratoire en quelque sorte !!!  
C'est inacceptable.**

**Ce qui est en jeu aujourd'hui, au-delà de nos revendications, ce sont les libertés démocratiques élémentaires comme le droit de revendiquer, de manifester, de faire grève, et le droit syndical.**

**On ne peut transiger avec les libertés démocratiques .**

**Nous ne pouvons tolérer que les libertés de manifester, de se mettre en grève, ou même de s'exprimer soient remises en cause. NOUS NE CEDERONS PAS**

**NOUS EXIGEONS LA LEVEE DE TOUTES LES SANCTIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES**

**NOUS EXIGEONS L'ANNULATION IMMEDIATE DU LICENCIEMENT PRIS A L' ENCONTRE DE NOTRE COLLEGUES !!!!!**

**A BAS LA RÉPRESSION**

**SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS**